

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 66 (1978)

Heft: [7-8]

Artikel: Sérieuses s'abstenir : on n'est jamais mieux servi que par soi-même

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-275292>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

beaucoup moins gênant dans le cours d'une histoire que les interminables minutes de pub au cinéma, par exemple.

En résumé, la barrière la plus protectrice de l'individu devant cette marée obsédante, c'est en soi qu'il faut la bâti. Eduquer les enfants à ne pas tout prendre pour du bon argent, encourager les mouvements de consommateurs qui se livrent à des études sérieuses sur les produits, etc. Mais sur un plan purement restrictif, il n'y a strictement que les lois pour museler le monstre, affectueux parfois, menaçant souvent. Nous payons la docilité de nos parents qui n'ont pas vu venir le danger et c'est à nous aussi de donner à la jeune génération la liberté d'esprit indispensable à toute bonne critique.

Camille Sauge

La FRC se préoccupe des relations patients-médecins-assurances

L'assemblée annuelle des déléguées de la Fédération romande des consommatrices s'est déroulée le 30 mai à Lausanne. Il ressort du rapport de Mme Michèle Sandrin, nouvelle présidente centrale, de ceux des présidentes de sections et de la trésorière, que la FRC témoigne d'une vitalité réjouissante : elle compte 45470 membres individuels et souhaiterait en atteindre 50000 l'an prochain afin de fêter dignement son 20ème anniversaire !

Bien que souvent décriée, la FRC n'en continue pas moins ses efforts, dans de multiples directions, pour la défense du consommateur, la promulgation de l'article constitutionnel tendant à protéger les consommateurs et à leur donner des droits demeure au centre de ses préoccupations, de même que le boycott des produits muets (denrées alimentaires ne déclarant pas leurs constituants). Des études ont été poursuivies, entre autres, sur l'éventuelle contamination des fruits et légumes du Valais par le fluor ; sur les problèmes posés par l'aflatoxine (moisissure très毒ique décelée notamment dans certains fourrages et par conséquent, ici ou là, dans le lait). Des enquêtes ont été menées dans les restaurants sur l'hygiène, la variété et le prix des menus ; sur l'organisation de la reprise des bouteilles vides ; sur l'étiquetage lacunaire des textiles, et jusque dans le domaine des agences matrimoniales et des pompes funèbres.

A l'issue de cette assemblée statutaire, la FRC proposait une séance publique d'information sur le thème « Santé, maladie, quels droits, quelles responsabilités ? » Le sujet concernant chacun d'entre nous, le débat ne manqua pas d'être animé. Des représentantes des six sections romandes de la FRC portèrent à notre connaissance le résultat d'une enquête approfondie, fruit d'un travail qui dura une année.

Pour terminer, la FRC rapporte que les assurés attendent de leurs sociétés de secours mutuels qu'elles fassent sentir plus fortement leur poids vis-à-vis de leurs partenaires contractuels. Ainsi disparaîtraient les abus coûteux de toutes sortes (prescriptions de complaisance, dépassements de tarifs, etc.)

Enfin, tout ira mieux quand les malades seront des patients actifs et responsabilisés.

M.K.

**une personne
toujours bien conseillée :**



1872

La Fédération suisse des femmes protestantes a tenu son assemblée générale à Schaffhouse les 19 et 20 mai 78, sous la présidence souriante de Mme Jeannie Coray, de Genève, vice-présidente, en l'absence de Mme Ursula Täuber, malade.

Deux nouvelles associations ont été reçues : Evang.-reformierter Frauenverein de Küsnacht (Righi) et le Diaconat de Bethesda de Bâle.

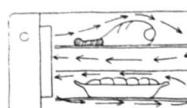
Mme Marianne Périllard de Zürich a été élue au comité suisse.

A une forte majorité, les déléguées ont décidé de répondre favorablement à la procédure de consultation concernant l'initiative populaire sur l'égalité des droits entre les hommes et les femmes. Elles souhaitent cette modification de la Constitution non tellement pour des raisons purement féministes bien qu'elles ne les dédaignent pas non plus !, mais plus encore pour exprimer le désir du partage égal des responsabilités à la vie du pays, sur tous les plans ; cette liberté va dans le sens de la libération proclamée par l'Evangile.

Sur la proposition de la Fédération genevoise, un message a été envoyé à la Conférence spéciale sur le désarmement qui s'ouvre le 23 mai à New York, disant notamment : « Espérant en Jésus-Christ qui a vécu parmi les plus pauvres et annoncé la réconciliation, nous ne pouvons accepter le fait que tant d'énergie et d'argent soit consacrés à préparer la guerre au détriment du développement des pays pauvres (...) Nous demandons instamment que des démarches puissent aboutir à la suppression des moyens de destruction de masse et à la sauvegarde de la paix ». Ce message est apparu d'autant plus important que le thème général de notre rencontre portait sur l'étude d'un texte où la libération est proclamée aux captifs. (Luc 4/16-21)

Un culte de Ste Cène, des ateliers divers ont clôt cette rencontre suisse qui nous permet malgré les langues, de nous rencontrer.

Janine Rappaz



Sérieuses s'abstenir

**On n'est jamais mieux
servi que par soi-même.**

Que dire des officines de plus en plus nombreuses, essentiellement en Suisse alémanique, qui inondent littéralement les rédactions de pseudo « services de presse » vantant une marque, carrément. Les textes, généralement en français fédéral quand ce n'est pas un jargon illisible vont tout droit à la corbeille. La lettre qui les accompagne est à peine polie et on demande d'un ton presque comminatoire deux justificatifs de la publication ! Dernier arrivé : un four à air chaud, « à très grande hauteur des yeux », « cuisson de plusieurs plates » etc. avec ce ravissant croquis ... qui n'aurait jamais été publié si nous n'avions pas traité de la publicité !

**La cliente
de la
SOCIÉTÉ
DE
BANQUE SUISSE**